



UFR SESS – STAPS

LIVRET DE L'ÉTUDIANT L2

**LICENCE STAPS
MENTION MANAGEMENT DU SPORT**

**ANNEE UNIVERSITAIRE
2021 – 2022**

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE	3
SEMESTRE 3	5
UE 12 : MAITRISER LES OUTILS DE COMMUNICATION	5
ECUE 12.1 : Anglais	5
ECUE 12.2 : TICE Le traitement des données	7
UE 13 : IDENTIFIER ET SE SITUER DANS LES CHAMPS PROFESSIONNELS ET CONSTRUIRE UN PROJET PERSONNEL DE FORMATION	8
ECUE 13.1 Projet professionnel management du sport	8
UE 14 : MOBILISER LES CONCEPTS SCIENTIFIQUES RELATIFS A LA MOTRICITE	12
ECUE 14.1 : Physiologie cardio respiratoire	12
ECUE 14.2 : Psychologie des apprentissages	14
UE 16 : PRATIQUER ET APPRENDRE A ENCADRER LES APSA	15
ECUE 16.1 Volley-ball	15
ECUE 16.1 Handball	16
ECUE 16.1 Judo	16
ECUE 16.2 Rugby	23
ECUE 16.3 Natation	26
SEMESTRE 4	28
UE 17 : MAITRISER LES OUTILS DE COMMUNICATION	28
ECUE 17.1 : Anglais	28
UE 18 : ANALYSER ET DEVELOPPER UNE ARGUMENTATION AVEC ESPRIT CRITIQUE	29
ECUE 18.1 Option d'ouverture ou FFSU	29
ECUE 18.2 : Analyse des pratiques via le numérique	30
UE 19 : AGIR EN TANT QU'ACTEUR RESPONSABLE AU SEIN D'UNE ORGANISATION	31
ECUE 19.1 : Stage 40 h	31
UE 20 : MOBILISER LES CONCEPTS SCIENTIFIQUES RELATIFS A LA MOTRICITE	34
ECUE 20.1 : Diététique et nutrition	34
ECUE 20.2 : Biomécanique du mouvement	35
UE 21 : ANALYSER L'ENVIRONNEMENT SOCIAL, INSTITUTIONNEL ET HUMAIN DE LA PRATIQUE DES APSA ...	36
ECUE 21.1 : Interventions en santé	36
ECUE 21.2 : Marketing	37
UE 22 : PRATIQUER ET APPRENDRE A ENCADRER LES APSA TECHNOLOGIES DES APSA	38
ECUE 22.1 : Activités de pleine nature	38
ECUE 22.2 : MES	39
ECUE 22.3 : Organisation et montage d'un stage	40

Présentation générale

Ce livret des études a pour vocation de présenter aux étudiants les données utiles relatives à l'organisation et aux contenus des enseignements.

Il reflète l'économie générale du projet pédagogique STAPS Créteil sur lequel l'équipe des enseignants s'engage. Il vise à préciser les exigences et constitue un **document contractuel** correspondant aux modalités votées et officialisées au CEVU (conseil des études et de la vie universitaire) Cependant des changements mineurs de dernières minutes peuvent arriver.

Dans ce cas ces modifications doivent être annoncées aux étudiants en début de semestre. A défaut c'est le contenu de ce livret qui fait foi.

Les informations qui suivent seront présentées par semestre sachant que la licence 2 est composée de 4 grands blocs d'enseignements :

1. La technologie des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) à des fins d'apprentissage et d'enseignement ;
2. Les enseignements des disciplines d'appuis : sciences de la vie, sciences humaines ;
3. Les enseignements méthodologiques et de langages ;
4. Les enseignements d'orientation ou de préprofessionnalisation.

Avertissements

La licence 2 permet d'obtenir, à la demande de l'étudiant, le diplôme intermédiaire de DEUG STAPS, diplôme professionnel officiel, reconnu par le Centre National des Certifications Professionnelles (CNCP). Il permet de travailler contre rémunération dans toute structure d'animation des APSA.

Le passage en 2^e année constitue une étape d'approfondissement.

À propos des connaissances théoriques. En première année vous étiez dans un groupe plus hétérogène, marqué par des échecs, des abandons ou des difficultés à prendre des repères. D'une manière générale ceux qui franchissent le passage L1-L2 se retrouvent donc dans un climat plus centré sur les exigences d'investissement.

Vous devez considérer cette année comme une transition et une préparation et pour ceux qui sont passés avec des unités manquantes, comme une année de rattrapage.

Notamment, arrivés en L3 de nombreux étudiants mesurent, un peu tard, qu'ils n'ont quasiment aucune référence bibliographique et sont un peu effarés lorsque les listes d'ouvrages à consulter se déroulent et s'accumulent. Donc, s'il y avait un conseil à donner pour cette 2^e année c'est bien celui de **LIRE**.

Ne vous contentez jamais d'une prise de cours comme seul référent. Repérez les auteurs qui se rapportent aux types de connaissances sur lesquelles vous travaillez. Résumez leurs approches ou les problématiques qu'ils soulèvent. Conservez quelques citations ou définitions des termes les plus importants. En bref : approfondissez.

Aucun enseignant ne vous reprochera d'avoir une approche et une restitution personnalisée du cours : au contraire !

En ce qui concerne l'enseignement technologique lié aux APSA : sur le plan théorique vous devez aussi vous préparer à un saut qualitatif. Les exigences porteront plus sur la compréhension et l'interprétation des problèmes rencontrés dans la pratique. L'orientation commencera donc à être moins technique et plus didactique. Les problématiques d'apprentissage ou de perfectionnement, la connaissance des ressources mobilisées dans les diverses APSA serviront de fil conducteur.

À propos des pratiques physiques : il est toujours indispensable de penser que les progrès moteurs et physiques ne s'établissent que dans la durée et la régularité.

- S'investir à un rythme régulier en dosant son engagement. (Trop d'étudiants démarrent le semestre sans mesure et arrivent en hiver, fatigués ou blessés)
- Penser que, dans certains cas, les 18 heures semestrielles par activité ne suffiront pas pour progresser et qu'un entraînement plus personnel sera nécessaire.

Le passage en 2^e année constitue aussi une étape importante de validation du choix de la mention choisie

La particularité de cette année est d'affiner ses connaissances dans les blocs de compétences ciblées.

Cette mention doit vous permettre de connaître les milieux d'intervention du champ des APSA. Ultérieurement elles favoriseront des choix d'orientation et de détermination des différents secteurs professionnels. Équipe d'encadrement

Responsables de la promotion Licence 2 : Jeanne RIZZA (Bureau 108, Duvauchelle)

Directeur du département STAPS :	Bénédicte RAQUIN (Bureau 102, Duvauchelle)
Directeur des études :	Guillaume DIETSCH (Bureau 103, Duvauchelle)
Suivi de la scolarité :	Antoine Léger (Scolarité STAPS, Duvauchelle) 01 45 17 44 07 ou antoine.leger@u-pec.fr

Semestre 3

UE 12 : Maitriser les outils de communication

ECUE 12.1 : Anglais

Nombre ECTS : 3

Volume horaire : 18 h TD

Afin de vous donner des outils nécessaires en anglais, langue incontournable dans le monde d'aujourd'hui les cours s'articulent autour de plusieurs supports et visent plusieurs compétences. Comme en pratique sportive, pour vous améliorer vous avez besoin de travailler régulièrement et en autonomie. Les TD sont des séances de méthodologie et d'entraînement mais ils ne peuvent suffire à vous faire progresser. Entraînez-vous en regardant films et séries en VO, écoutez la radio, lisez la presse régulièrement.

Compétences visées : Les cinq compétences langagières seront évaluées selon les niveaux du cadre Européen (CECRL).

Compréhension audio

L2 : Niveau CECRL B1

Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.

Compréhension écrite

L2 : Niveau CECRL B2

Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.

Expression écrite

L2 : Niveau CECRL B2

Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.

Expression orale en interaction

L2 : Niveau CECRL B2

Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.

Expression orale en continu

L2 : Niveau CECRL B2

Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Contenu des cours : Thèmes : Sport injuries, Sport and environnement, The world of today

Lire, comprendre et résumer des textes authentiques (presse, extraits littéraires, post de blogs) Écouter et rendre compte d'audio authentiques (radio, extraits vidéo, interviews)

Rappel : Vous devez vous présenter en cours en ayant les documents nécessaires à la séance et votre préparation y compris si vous avez été absents lors de la séance précédente. Certains devoirs maisons pourront être ramassés et évalués. En cas de non présentation des documents de travail, vous serez exclus du cours et cette absence sera comptabilisée.

Documents : – Dictionnaires : Évitez Google traduction ou Reverso qui ne fournit aucun contexte et est erroné la plupart du temps ! wordreference (gratuit et en ligne) permet d'écouter les mots. L'anglais du sport (deux exemplaires présents au staps) et de nombreux.

dictionnaires à la BU. Grammaire : De nombreux ouvrages à la BU à consulter pour faire le point sur un aspect précis.

Informations : <http://www.bbc.co.uk/>

<http://www.guardian.co.uk/>

<http://www.thetimes.co.uk/tto/news/>

<http://www.economist.com/> <http://www.nytimes.com/>

<http://www.washingtonpost.com/> <http://www.latimes.com/>

Évaluation**Modalités d'évaluation pour le régime normal : 100 % CC**

Une compréhension écrite et une expression écrite : 50%,

Une compréhension orale et une expression orale 50%

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire : écrit (Idem CC)

Une compréhension écrite et une expression écrite : 100%,

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage : écrit (Idem CC)

Une compréhension écrite et une expression écrite : 100%

Les thématiques des examens même dérogatoires restent les mêmes que les thématiques vues en cours

Coordinatrice : claire.guerlain@u-pec.fr

Le mieux est de contacter directement l'enseignant de votre groupe. Pour chaque session voici le contact de l'enseignant référent

L2 S1			
Dérogatoire			
Rattrapage	Claire Guerlain : claire.guerlain@u-pec.fr		
L2 S2			
Dérogatoire	Claire Guerlain		
Rattrapage	Claire Guerlain		

ECUE 12.2 : TICE Le traitement des données

Nombre ECTS : 3

Volume horaire : 18 h TD

Compétences visées

Contenus :

Le cours porte sur l'utilisation des tableurs dans un contexte professionnel. Le cours se divise en trois parties :

1. Apprendre à décrire une tâche nécessitant un traitement des données (présentation assistée par ordinateur) Mots clés : analyse d'un problème, langage, méta langage.
2. Utilisation et traitement des données à l'aide d'un tableur
Mots clés : tableur, données, forme des données, formats des données, base de données, table, champs, classement, tri, filtre. Fonctions, adresse relative, adresse absolue.
3. Rédaction d'un carnet de compétences (HTML 5, CSS 3)
Mots clés : recherche avancée, opérateurs booléens, moteurs de recherche, droit d'auteur, portabilité, structure, mise en forme matérielle, support, visibilité, lisibilité

Bibliographie

Recherche des données

DSI. La recherche sur le web : sa nature : <http://www.dsi-info.ca/nature-du-web.html> consulté le 9 mai 2012 Traitement des données

Manuel de référence des fonctions de Excel (fonctions des catégories texte ; statistiques ; base de données ; recherche et matrice ; condition, math et trigo, date et heure) (Formules et fonctions d'Excel : versions 2007 et antérieures, Paris : Pearson éducation, 2008)

Définitions, sources de données et méthodes :

Guide d'utilisation du Dublin Core Présentation des données

Web design vos premiers pas dans le design des sites Web (Thomisse D & N, Eyrolles, 2002)

ÉVALUATION

Modalités d'évaluation pour le régime normal :

Contrôle continu : travaux demandés par l'enseignant (50 %) et travaux pratiques (contrôle devant machine) (50 %)

Modalités d'évaluation pour les étudiants en régime dérogatoire

Examen terminal : travaux pratiques (contrôle devant machine – uniquement tableur)

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage

Examen terminal : travaux pratiques (contrôle devant machine – uniquement tableur)

UE 13 : Identifier et se situer dans les champs professionnels et construire un projet personnel de formation

ECUE 13.1 Projet professionnel management du sport

ECTS : 6

Volume horaire : 10 h CM + 8 h TD

Compétences attendues en L2 management : (1)

À partir d'une animation et de travaux conduits en 2 langues (français/ anglais) sont présentés et travaillées les éléments suivants :

La gouvernance associative aux prises entre diverses obligations et contradictions de faits : Juridisation du sport – professionnalisation du sport – Loi 1901.

La formation, solution au problème de la gouvernance des associations, toujours au cœur de la vie sportive Française. Ce modèle est actuellement remis en question.

Ce qu'il faut retenir de la gestion et administration des organismes sportifs = une concordance à effectuer entre principe de réalité et savoirs à « contextualiser ».

Compétences à acquérir : savoir-faire faire, savoir s'entourer, savoir déléguer, savoir dire non, savoir qui sait.

Ces compétences se déclinent en :

Savoirs faire ;

Savoirs être ;

Connaissances générales.

Compétences à acquérir	Connaissances Générales	Savoirs Faire	Savoirs Etre
Savoir-faire faire	Savoir identifier, déceler, et impliquer le collaborateur compétent sur une tâche à réaliser.	Valoriser le rôle joué par chacun dans une action conceptualisée et conduite en autonomie partielle ou totale par un collaborateur.	Développer l'estime de soi chez ses collaborateurs et savoir-faire ensemble un bilan des actions conduites.
Savoir s'entourer	Savoir établir un profil de poste et placer le collaborateur adéquat sur ce poste. Quand c'est possible.	Reconnaître des compétences chez ses collaborateurs.	Savoir faire confiance dans une relation de conception – conduite – évaluation d'action.
Savoir déléguer	Définir ensemble un mode opératoire.	Impliquer dans le projet.	Se savoir limité en savoir / compétence, en temps. Savoir lâcher prise.
Savoir dire non	Définir ensemble un cadre.	Savoir sortir d'un débat.	Savoir rester sur les faits – jamais sur l'être. Ne pas prendre les choses de manière personnelle – prendre de la distance.
Savoir qui sait	Connaître le cadre général des actes de la vie professionnelle dans le domaine du sport.	Savoir créer un relationnel professionnel efficace en prenant le temps de rencontrer et de se mettre au service des partenaires quand cela est possible : permet d'obtenir les réponses / solutions aux problématiques de la vie sportive et professionnelle.	Savoir entretenir ce relationnel par des échanges de services et de savoirs. Savoir enrichir ce relationnel de nouveaux apports de personnes et d'idées – rester présent au monde, à son actualité. Savoir avec le temps rester au service de : devoir professionnel de tout gestionnaire et administrateur d'organisme sportif.

Elles s'expriment au sein des missions possibles suivantes : (2)

Les missions confiées à l'étudiant sont liées aux activités de la structure d'accueil.

Elles peuvent s'attacher :

- à la **gestion** — participation à la planification des séances d'un club sportif, gestion des bénévoles lors de l'organisation d'une compétition sportive, organisation du séjour d'une équipe en compétition ;
- au **marketing** — participation à une étude sur les attentes sportives d'une population, participation à l'élaboration de nouveaux services sportifs (stages, activités) ;
- à la **communication externe ou interne** — participation à une campagne de promotion, participation à la mise en place de nouveaux modes de communication interne ;
- à la **gestion des ressources humaines** — participation à la définition des postes et/ou des fonctions, participation à une campagne de recrutement ;

- à l'étude du fonctionnement de la structure — participation à un bilan sur les taux de fréquentation des équipements sportifs d'une collectivité locale, participation au bilan des activités proposées dans un établissement sportif...

Ces compétences (1), s'expriment au sein des missions types (2) au sein de la démarche professionnelle type suivante (3):

Construire un projet, c'est le considérer dans un contexte et c'est concevoir une action qui soit réaliste, réalisable et évaluable.

Voici un modèle en vigueur, simple et fonctionnel, au service du manager

DIAGNOSTIC	Besoins : Sociaux Santé Motivations Politiques Associatifs Financiers
OBJECTIF(S)	Clairement défini Identifiable Réaliste Atteignable
MOYENS	Acquis : Humains Financiers Matériels Techniques A acquérir : Humains Financiers Matériels Techniques
STRATÉGIE	Outils Communication externe* Communication interne* Marketing* Échéancier Bilans intermédiaires et actions de contrôle
ÉVALUATION	Critères : Qualitatifs Quantitatifs Outils : À créer selon les 5 critères vus lors du cours sur l'évaluation

Réfléchir à autoévaluer son travail (projet) : avez-vous proposé des éléments de références - en vous servant des cours (L2, mais aussi L1), tels que:

- des **lois**,
- des **références institutionnelles** - types d'organisations juridiques (état, collectivité - laquelle, association à but non lucratif, entreprise - quel statut juridique...),
- des **budgets équilibrés** dépenses / recettes - comme vu en L1 (cours 7), basés sur quelle forme de marketing, financement*,

Exemple : une association peut obtenir une /des subventions (marketing public), de l'état (CNDS/ANS, ACSE), des collectivités (commune, département, région, EPT, métropole),

- adhérents en centaines = centaines à milliers d'euros ;
- adhérents en milliers = milliers à dizaines de milliers d'euros ;
- adhérents en dizaines de milliers = dizaines à centaines de milliers d'euros ;
- adhérents en centaines de milliers = centaines de milliers à millions d'euros ;
- etc.

Rappels sur le marketing privé - voir cours n° 7 de L1:

Sponsoring, mécénat, *crowdfunding*,

Plus de 65% des retransmissions télévisées vont au Football et Rugby ;

Plus de 75% des contrats de sponsoring vont au Football ;

Les spectateurs privilégient en France les manifestations de types matchs d'équipes nationales / régionales ;

Les collectivités restent à ce jour le principal soutien et « *subventionneuses* » du fait sportif. Elles en attendent retour sur image et lien social. 80 % = les communes ; 10 % = les départements ; les autres collectivités et l'État se partagent les 10 % restant.

Mettre en place des **processus d'évaluation** de votre projet (comment le savoir réussi ; comment éviter son échec) soit qualitatifs, soit quantitatifs, soit les 2.

Proposez des exemples de questionnaires, grilles, tableaux d'évaluation.

Enfin, l'évaluation se monte d'après les axes et critères suivants : (4)

Créer un outil d'évaluation, c'est respecter les points fondamentaux suivants :

L'outil conçu doit refléter :

SENSIBILITÉ : c'est la mesure des écarts, la valeur discriminative. On fait donc passer deux personnes de niveaux d'habiletés différents.

FIDÉLITÉ : entre le test et le re-test. On fait donc passer chaque personne deux fois pour vérifier si des observations (mais pas forcément de même nature) peuvent être faites sur un même domaine d'observation.

VALIDITÉ : Un test est valide s'il mesure bien ce qu'il est censé mesurer. On cherche ici à mesurer le niveau de performance des compétences.

PERTINENCE : entre le test et l'objectif de l'évaluation. On fait donc passer deux sujets en situation duel afin de refléter au plus près une situation réelle ; la gestion du stress intervient ainsi que la présence du corps évaluateur (représenté par les co-évaluateurs).

ACCESSIBILITÉ : veiller à ce que l'évaluation soit toujours relativement facile de réalisation : elle ne nécessite qu'une mise en situation, une grille d'observation et un chronométrage du temps.

Aucun outil d'évaluation fiable ne saurait se passer d'un de ces critères.

Chaque outil est donc unique en soi, au regard de ce qu'il est supposé évaluer.

Contenus :

Planning des interventions

Cours	Préprofessionnalisation	Gestion de projet ¹
Cours 1	Présentation du projet de travail annuel Recherche de stage Lien Management & anglais	Démarche- gestion – suivi – évaluation de Projet. Exemple 1 : AS Orly
Cours 2	Présentation(s) – fr & an Projection – soi & les autres : quel rôle ?	Démarche- gestion – suivi – évaluation de Projet. Exemple 2 : JOP 2024
Cours 3	Rôle du manager / administration /gestion Lettre de motivation, CV – les 5 savoirs. Quelles compétences pour quel environnement.	Démarche en 5 points Besoins / moyens Le panorama institutionnel – partenarial – marchand au service du projet
Cours 4	Rôle du manager / administration /gestion La situation française : comment travailler dans les ambiguïtés. Marchandisation – offre et demande.	« Le manager général : un spécialiste pluri-compétent » face au changement. Les collaborateurs et le RNCP
Cours 5	Ressources humaines / communication Piloter – les théories et modèles du management (partie 1)	L'analyse PESTEL et le cadre temporel à inverser
Cours 6	Ressources humaines / communication Piloter – les théories et modèles du management (partie 2)	/
Cours 7	Ressources humaines / communication Piloter – les théories et modèles du management (partie 3)	/
Cours 8	L'évaluation	/
Cours 9	Partiel : thème du pilotage	Démarche de Projet : S2 conceptualisation détaillée

NB 1 : visites de professionnels lors du cours Gestion de Projet :

- Un cadre fédéral : la place de l'échec dans l'apprentissage ;
- Un communicant du monde du sport : le projet à acteurs multiples ;
- Un directeur / DRH : les injonctions contradictoires dans la vie professionnelle ;
- Un Professeur de Sport : le contexte national et international.

Évaluation

Décrire, en utilisant les paramètres de la gestion de projet vus en cours, une mission (au choix) ou un projet en relation avec les compétences managériales liées au sport (5 savoirs), et les modes de leadership employés (faire des choix ; justifier).

Projet à présenter dans son exhaustivité et avec clarté.

Proposer d'éventuelles perspectives nouvelles ou prospectives, dans le cadre de cet évènement / mission / projet.

¹ Articles de De Gaulejac, de Vineet Nayar (dépôts Eprel). Autres sources internet :
<https://www.valdemarne.fr/newsletters/sport-sante-et-preparation-physique/entraîner-une-equipe-sportive-manager-une-equipe-en-entreprise-memes-methodes>
https://www.valdemarne.fr/files/sspp/SSPP_25_BD1.pdf (articles coaching & empathie)
<https://www.dalloz-revues.fr/Jurisport-cover-84546.htm> (dossier « le manager général » consultable depuis Athéna)
 Revue Jurisport – Dalloz - <https://www.dalloz-revues.fr/revues/Jurisport-50.htm>
 Revue Association Mode d'Emploi - <https://www.associationmodeemploi.fr/magazine/>
 Revue Sport et Vie - <https://www.sport-et-vie.com/>
 PLF – Projet de Loi de Finances – Ministère des Sports - <http://www.sports.gouv.fr/>

L'évaluation dépend des facteurs réalistes et de terrains employés, à l'appui des savoirs institutionnels et des savoirs être nécessaires à la fonction de manager. Voir aussi les supports et contenus du CM de L1 (management du sport).

Modalités d'évaluation pour le régime normal = 100% CC

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire = 100%CT

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage = 100%CT

UE 14 : Mobiliser les concepts scientifiques relatifs à la motricité**ECUE 14.1 : Physiologie cardio respiratoire**

Nombre ECTS : 3

Volume horaire : 18 h CM et 3 h TD

COMPÉTENCES VISÉES :

L'objectif de cet enseignement est la connaissance et la compréhension du fonctionnement cardio-respiratoire en relation avec l'exercice physique, ainsi que les modifications de ces systèmes après un entraînement de longue durée. L'étudiant devra être capable de mettre en relation ses connaissances théoriques et son vécu lors de sa propre pratique physique.

CONTENUS

Étude du système cardio-vasculaire et respiratoire. L'anatomie et le fonctionnement des deux fonctions (circulation respiration) seront abordés successivement. Mesurer l'impact de l'activité physique sur ces dernières.

LE SANG

- I. Les fonctions du sang
- II. Composition du sang
- III. Réactions homéostatiques

L'APPAREIL CARDIO-VASCULAIRE

- I. Le cœur : Anatomie, Battement cardiaque (ECG - phénomènes mécaniques), Débit cardiaque.
- II. Le système vasculaire : Artères, artérioles, capillaires, veines
- III. La régulation cardio-vasculaire
 1. Régulation automatique du débit cardiaque
 2. Régulation extrinsèque : Système cardio-modérateur (parasympathique) Système cardio-accélérateur (sympathique)
 3. Régulation de la vasomotricité
- IV. Adaptations cardio-vasculaires à l'exercice physique (FC, VES, Qc, Qs, PA)
- V. Adaptations cardio-vasculaires à l'entraînement aérobic (cœur, VES, FC, Qc, Qs, PA, volume sanguin, globules rouges)
- VI. La consommation maximale d'oxygène

LE SYSTÈME RESPIRATOIRE

- I. Introduction
- II. Anatomie fonctionnelle du système respiratoire
- III. Mécanique de la respiration
- IV. Volumes respiratoires et épreuves fonctionnelles
- V. Respiration externe, échanges gazeux pulmonaire
- VI. Régulation de la respiration
- VII. La ventilation au cours de l'exercice
- VIII. Le coût en oxygène de la ventilation
- IX. Les adaptations du système respiratoire à l'entraînement aérobic
- X. Ventilation et performance)

Évaluation**Modalités d'évaluation pour le régime normal**

- Contrôle continu 50 % écrit 1 h
- Contrôle continu 50 % écrit 2 h

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire

- Contrôle continu 100 % écrit 2 h

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage

- Contrôle terminal 100 % écrit 2 h

Bibliographie

- Poortmans et Boisseau *Biochimie des activités physiques*. Ed. De Boeck université
- Marieb *Biologie humaine. Principes d'anatomie et de Physiologie*. Ed. Pearson Éducation
- Fox et Mathews *Bases physiologiques de l'activité physique*. Ed. Vigot.
- Monod et Flandrois *Physiologie du sport* Masson Garnier et Rouillon *Biologie appliquée au sport*. Amphora Doutréloux J.-P. *Physiologie et Biologie du sport*. Ed. Vigot Lamendin

ECUE 14.2 : Psychologie des apprentissages

Nombre ECTS : 3

Volume horaire 18h CM + 3 TD

Compétences visées :

L'objectif de cet enseignement est :

- d'appréhender les principales notions et théories en psychologie des apprentissages, de connaître les facteurs cognitifs et psychosociaux de l'apprentissage ;
- de s'initier aux théories de l'apprentissage moteur et à leurs implications pour l'enseignement des APSA.

Contenu des cours :

Introduction : Définitions et approches théoriques de l'apprentissage

Facteurs cognitifs de l'apprentissage :

Les quatre piliers de l'apprentissage

L'apprentissage
L'engagement
Le retour d'information
Le Sur-apprentissage

Apprentissage et motivation

Définition
Théorie du contrôle
Théories des buts d'accomplissement
Théorie de l'auto-détermination
Le climat motivationnel

Évaluation

Modalités d'évaluation pour le régime normal

Contrôle continu 50 % écrit 1 h
Contrôle continu 50 % écrit 2 h

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire

Contrôle continu 100 % écrit 2 h

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage

Contrôle terminal 100 % écrit 2 h

Bibliographie :

- Boiché & Gernigon (2012). *La motivation en contexte sportif : Engagement, persistance et performance*. In G. Décamps (Ed.), *Psychologie du sport et de la performance*, pp 153-166. De Boeck.
- Cury, F. & Sarrarin, P. (2001). *Théorie de la motivation et pratiques sportives*, État des recherches, Paris, PUF.
- Dehaene, S. (2012). *Les grands principes de l'apprentissage*. <http://www.college-de-france.fr/site/stanislas-dehaene/symposium-2012-11-20-10> h 00.htm
- Famose, J-P. (2001). *La motivation en éducation physique et en sport*, Armand Colin.
- Schmidt, R-A. (1993). *Apprentissage moteur et performance*, Paris, Vigot.

UE 16 : Pratiquer et apprendre à encadrer les APSA

ECUE 16.1 Volley-ball

Nombre ECTS : 2

Volume horaire : 18 h TD et 9 h CM

Compétences visées :

Contenu des cours :

Matériel ou tenue spécifique nécessaire :

Évaluation

Modalités d'évaluation pour le régime normal

CC1 : 20 % Co-intervention (sur un thème de séances ciblés en fonction d'objectifs techniques et tactiques
– Cf continuum de formation)

CC2 : 40 % évaluation écrite (sujet d'une heure)

CC3 : 40 % pratique avec différents niveaux de compétences techniques et tactiques

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire

CC2 : 60 % évaluation écrite (sujet d'une heure)

CC3 : 40 % pratique avec différents niveaux de compétences techniques et tactiques

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage

Contrôle terminal 100 % écrit 1 h

Exemple de sujets :

Bibliographie :

ECUE 16.1 Handball

Nombre ECTS : 2

Volume horaire : 18 h TD et 9 h CM

Compétences visées :**Contenu des cours :****Matériel ou tenue spécifique nécessaire :****Évaluation****Modalités d'évaluation pour le régime normal**

CC1 : 20 % Co-intervention (sur un thème de séances ciblés en fonction d'objectifs techniques et tactiques – Cf continuum de formation)

CC2 : 40 % évaluation écrite (sujet d'une heure)

CC3 : 40 % pratique avec différents niveaux de compétences techniques et tactiques

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire

CC2 : 60 % évaluation écrite (sujet d'une heure)

CC3 : 40 % pratique avec différents niveaux de compétences techniques et tactiques

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage

Contrôle terminal 100 % écrit 1 h

Exemple de sujets :**Bibliographie :****ECUE 16.1 Judo**

Nombre

ECTS

:

2

Volume horaire : 9 CM et 18 TD

Activité lutte/judo**Description**

Obligatoires en Licence 1, la BF a permis aux étudiant(e)s de vivre une première expérience du combat dans des situations d'opposition particulièrement aménagées. En Licence 2, la programmation de l'activité judo comme activité optionnelle offre à certains candidats la possibilité d'approfondir leur « savoir combattre » tout en glissant sur une nouvelle forme de combat de préhension : le judo debout. Le travail engagé en L2 est directement en continuité avec le programme dispensé en L1 tant sur le plan de la pratique que de la théorie. Les enseignements de L1 sont donc indispensables pour le travail abordé en L2.

Compétences visées

Nous reprenons donc ici le continuum de formation décrit en L1 :

NIV 1 : Accepter l'affrontement (éthique des sports de combat) et s'engager loyalement et en toute sécurité dans différentes formes de combat en recherchant le gain par la maîtrise de soi (réaction-émotion), l'intégration des principes d'actions, l'exploitation d'opportunité par l'utilisation et le contrôle de techniques spécifiques. Assurer le comptage des points et le respect des règles de sécurité.

NIV 2 : Pour gagner le combat (s'engager lucidement pour vaincre un adversaire), enrichir les principes, provoquer des opportunités dans l'idée de construire les bases d'un système d'attaque/défense basé sur l'enchaînement voire la combinaison d'actions variées pour dominer un adversaire. Gérer collectivement un tournoi, arbitrer un combat et observer un camarade pour le conseiller.

NIV 3 : Pour gagner le combat (exprimer sa volonté de vaincre un adversaire dans un engagement total et maîtrisé), gérer ses ressources et créer des opportunités en s'adaptant aux caractéristiques des adversaires

pour conduire l'affrontement dans une situation d'opposition réelle. Arbitrer, juger un combat et analyser la pratique de ses camarades pour le transformer.

Matériel ou tenue spécifique nécessaire :

Si le nombre d'étudiants est suffisant, les TD se réaliseront dans un dojo. Dans ce cas, il faudra se munir d'une tenue adaptée :

Kimono de judo (judogi), d'une ceinture correspondant à son grade (blanche si débutant). Les filles doivent prévoir un Tee-shirt ;

NB : Les cheveux longs doivent être attachés. Prévoir des claquettes pour se déplacer à l'extérieur du tatami.

Parcours de formation :

Judo	
Savoir formaliser les techniques de projection et en comprendre les conditions d'efficacité ; Analyser les conditions de transmission et d'appropriation de ces techniques ; Savoir projeter et chuter sans risque en situation d'opposition libre (randori) ; Savoir enchaîner des actions offensives en exploitant et en créant des opportunités d'attaque.	
Les étudiants devront finalement développer des CCA :	
Attitudes	Se montre persévérant et combatif face à différents adversaires et ce, quelle que soit l'évolution du score Reste à l'écoute des réactions adverses et des conseils de ses partenaires pour pouvoir les exploiter. Prend en compte les remarques et modifie son engagement Arbitre et juge
Règle d'or	« Ne pas faire mal, ne pas se faire mal et dire quand on a mal »
Pré-requis sécuritaire	Permis de chuter Niv 2 (spécialité judo)
Connaissance	Les principes d'efficacité pour : Projeter Retourner Immobiliser Les principes d'action-réaction-action Le principe d'équilibre – déséquilibre en vue d'utiliser l'énergie de son adversaire Des techniques de projection – redoublement - enchaînement – combinaison – feinte.
Capacité	Contrôler et maintenir son adversaire sur le dos pour l'immobiliser longtemps Saisir et imposer sa garde Réduire la distance d'affrontement pour agir efficacement sur le corps de l'adversaire, Combiner les actions en vue de provoquer une réaction que l'on pourra exploiter... Combiner des forces pour réaliser un retournement au sol ou des projections debout Au sol, réaliser des retournements dans tous les axes Debout, réaliser des projections avant arrière et en rotation
	Intervenir de façon opportune et affirmée par rapport aux actions importantes Conseiller et aider ses partenaires. Identifier les pts forts et faibles.

Contenus

Cours pratiques : 12 x 1 h 30 TD	Cours théoriques : 6 x 1 h 30 CM
La sécurité (renversement, retournement, chutes, touches,) Principe d'action-réaction-action (enchaînement combinaison... feinte) La complexification des actions (direction, hauteur, coordination, stabilité) L'adaptation de l'attaque aux actions (déplacements, attaque...) du partenaire ; L'ouverture et l'opportunité L'organisation défensive (esquives, blocages, contre-attaques, attaques dans l'attaque) ; Arbitrage et rôle sociaux Vivre des SA différentes et les rattacher à des contenus de formation Concevoir et mettre en œuvre un échauffement adapté à une thématique	Intervenir dans les sports de combat Ancrage institutionnelle Continuum de formation scolaire Grandes étapes analysées pas à pas Les variables didactiques L'organisation des SA

Évaluation

Contrôle continu (régime général)

Épreuve n° 1 30 % : Intervention – conception et prise en main d'un échauffement

Épreuve n° 2 30 % : QCM

Épreuve n° 3 40 % : Pratique

- Partie technique (6 pts) : Sous forme de yaka soku geiko, l'étudiant présente une démonstration technique avec un partenaire qu'il choisit.
- Partie randori (12 pts) : l'étudiant affronte en judo debout au moins 2 adversaires dans le cadre d'un combat à opposition modérée (8 pts + 2 pts pour le permis de chuter).

- Partie arbitrage/juge-observateur (2 pts) : l'étudiant arbitre l'un et/ou juge. Est évalué l'attitude et la pertinence de l'intervention/validation.

NB : Dans le cas où un étudiant n'aurait pas suivi suffisamment de cours de pratique judo (absence justifiée uniquement) ou si l'enseignant jugeait son niveau de pratique insuffisant (permis de chuter), une entrée dans l'évaluation par un combat au sol lui sera proposée. Cette logique s'inscrit uniquement dans la volonté de conserver l'intégrité physique des étudiants. (Cette logique pourra apparaître lors d'un combat si l'enseignant annonce « SOL »)

Épreuve 1 : Grille d'évaluation intervention judo (30 %)

	N0 0-1,5 pts	N1 Débutant 1,5-3 pts	N2 Débrouillé 3-4,5 pts	N3 Confirmé 4,5-6 pts
Concevoir son intervention	L'étudiant n'a pas construit la situation en amont. Il improvise et ne respecte pas l'objectif de travail ou le thème ciblé.	L'étudiant conçoit une situation peu cohérente avec la poursuite de l'objectif initial.	L'étudiant conçoit une situation compatible avec l'objectif de travail visé.	L'étudiant conçoit une situation cohérente et efficace au regard de l'objectif visé.
Organiser et animer une situation	La situation est présentée de façon incomplète et maladroite. Durant la phase de travail, l'étudiant est "absent".	La situation est présentée de façon incomplète. Durant la phase de travail, l'étudiant se montre de façon trop ponctuelle.	La situation est bien renseignée. Durant toute la situation, l'étudiant accompagne les apprenants.	La situation est présentée selon plusieurs modalités. L'étudiant est capable de rythmer la situation en fonction de l'engagement des pratiquants et des objectifs d'apprentissage.

Épreuve 2 : QCM à partir des CM (30 %)

En ligne

Épreuve 3 : Grille savoir chuter L2 – judo (40 %)

	N0 0-1,5 pts	N1 Débutant 1,5-3 pts	N2 Débrouillé 3-4,5 pts	N3 Confirmé 4,5-6 pts
Tombe sur projection simple et lâche le contrôle	Projection contrôlée mais encore légèrement déséquilibrée	Projection équilibrée, sans perte de contrôle	Idem mais sur variété de TK avec LDS	Idem mais sur des TK explosives
Lâche la saisie, la tête touche Chutes sur le coude Appréhension de la chute	Ne lâche pas la saisie mais se crispe, le menton reste coller à la poitrine. Signes d'appréhension de la chute	Aucune appréhension de la chute. Saisie maintenue et menton poitrine	Idem mais sur variété de TK avec attitude défensive rapidement mise en oeuvre	Idem mais sur des TK explosives

JUDO Situation d'évaluation = **Yaka soku Geiko** de 2 x 1 min 30 maximum debout et au sol, dont la liaison au sol pourra être abordée, après 15 mn de préparation avec un partenaire de son choix. Les candidats peuvent utiliser toutes les techniques acceptées dans le cadre du règlement de la Fédération Internationale de Judo. Chacun des 4 critères d'évaluation présentés dans le tableau ci-dessous est évalué sur 4 points.

But	Réaliser une démonstration en déplacement sous forme d'un yaka soku Geiko de 2*1min30 maximum dont l'objectif est de démontrer l'ensemble de votre savoir-faire technique dans l'activité organisé autour de l'axe de l'enchaînement Réalisation au sol et debout (avec LDS)
Conditions	Les deux combattants portent un judogi (kimono de judo). Les judokas réalisent leur prestation consécutivement.
Exigences du Kata	Ce cadre de travail s'inscrit dans une double dimension : Quantitatif : Celui de la variété technique — Nombre de techniques effectuées — Type de techniques effectuées. Les différentes classifications des techniques permettront de rendre compte de cet axe Qualitatif : Celui de la qualité des techniques réalisées et du travail d'enchaînement NB en déplacement...
Décompte des points	Cf. grille d'évaluation ci-dessous
Juge	2 juges apprécieront la prestation d'un autre binôme à partir d'une grille d'observation. Cette phase fait partie de l'évaluation.

Maîtrise technique et sécurité	Diversité des attaques debout et au sol	Contextualisation du système d'attaque debout et au sol	Dynamisme et réalisme
Déséquilibres sur projections simples Chutes sur le coude	Les 3 familles de projection abordées en cours ne sont	Projections statiques	Uke empêche son partenaire de travailler ou ne réagit pas aux demandes de tori

		pas représentées (bras, hanche, jambe)		
	Projections équilibrées de dos sur 2 appuis Placements aléatoires et manque de vitesse d'exécution Signes d'appréhension de la chute	L'ensemble des 3 familles de projection abordées est présenté mais la même technique est effectuée plusieurs fois	Projections dans le sens du déplacement du partenaire	Les projections sont effectuées lentement Uke tarde à se relever
	Projections équilibrées de face sur 1 appui avec amplitude, appuis dans la direction de la chute et rotation complète sur 2 appuis Aucune appréhension de la chute	Une technique n'est jamais réalisée plus d'une fois	Projections dans des directions variées (sens opposé au déplacement, latéral, circulaire)	Les projections sont fluides mais tardent à venir. Uke se relève rapidement
	Projection équilibrée dans les 3 cas suivants : projection de dos sur 1 appui, balayage de face, attaque à gauche (pour droitier).	Utilisation de différentes techniques au sein de chacune des 3 catégories de projection : te waza, koshi waza, ashi waza	Enchaînements d'attaques après esquives et blocages. Au moins deux actions parmi : redoublements d'attaques, balances, contres)	Les projections sont rapides et précises. Le « combat » est dense.
	Projection équilibrée, rapide et précise dans les 3 cas suivants : projection de dos sur 1 appui, balayage de face, attaque à gauche (pour droitier).	Utilisation de différentes techniques au sein de chacune des 4 catégories de projection : te waza, koshi waza, ashi waza, sutemi waza	Idem et combinaisons ou confusions	Uke ne donne pas l'impression de coopérer. Tori sait enchaîner ses actions même lorsque uke ne réagit pas comme prévu.

JUDO Situation d'évaluation = Randori debout sur un carré de 4m de 2x1mn effectives, avec au moins 2 adversaires différents de même sexe et de poids équivalents (poules de 3 ou 4 étudiants). L'assaut est analysé par l'enseignant, mais sont en auto-organisation (fiche à rendre). Le règlement est adapté comme suit :

Attention, si les principes et règles de sécurité ne sont pas respectés, l'enseignant pourra intervenir à tout moment pour arrêter l'épreuve (principe de précaution). Ce qui induira un 0/20.

But	Gagner son combat
Conditions de pratique	Les deux combattants portent un judogi (kimono de judo) et sont de poids équivalents (8kg d'écart maximum). Les combats se déroulent sur une surface carrée d'au moins 6m x 6m. Le premier combattant appelé porte une ceinture rouge.
Droits des combattants	La saisie s'effectue sur la veste, au-dessus de la ceinture, une main de chaque côté de l'adversaire. Un combattant est considéré à l'intérieur de la surface tant qu'il a au moins un appui en contact avec cette surface. Les projections sont comptabilisées à condition que tori reste équilibré et ne retombe pas sur son adversaire (possibilité de poser un genou au sol au maximum). Les saisies suivantes sont autorisées provisoirement. Au-delà de 5s, elles doivent être abandonnées ou déboucher sur une attaque : 1 main à la ceinture, 2 mains du même côté, garde croisée
Actions interdites	Fautes légères : Mettre les doigts à l'intérieur d'une manche Projeter en saisissant une ou deux jambes de l'adversaire Défendre excessivement (bras tendus aux épaules ou en bout de manche par exemple) Fuir le combat (refuser toute saisie, sortir volontairement de la surface, effectuer une fausse attaque) Contre-attaquer lorsque l'adversaire a engagé une technique en tournant le dos (obligation de revenir de face avant la contre-attaque) Fautes graves : Porter un coup volontairement (disqualification immédiate) Projeter du côté où l'on ne tient pas la manche Projeter en entourant la tête à deux mains. Toute saisie autour de la tête doit s'accompagner de la saisie d'une manche. Projeter en prenant appui dos au sol (techniques de sacrifice) Projeter en effectuant une clé sur une articulation Se laisser projeter pour donner des points à son adversaire Attaque directe par ramassement d'une ou 2 jambes
Décompte des points	Avantages : Chute sur les fesses : 1 point Chute sur le côté : 10 points Chute sur le dos (waza ari ou Ippon) : 100 points Chute sur le dos avec contrôle, force et vitesse : 1000 points Aucun point n'est attribué à tori s'il retombe sur son adversaire en le projetant Pénalités : Fautes légères : la 1 ^{re} donne 1 pt à l'adversaire, la 2 ^e annule la 1 ^{re} et donne 10 pts à l'adversaire, etc. Les pénalités se succèdent et se remplacent ainsi jusqu'à 1000 pts. La pénalité suivante entraîne la disqualification.

	Fautes graves : 1000 pts à l'adversaire, la 2 ^e entraîne la disqualification (en fonction de la faute, l'enseignant jugera si l'étudiant est autorisé à effectuer d'autres combats) Précisions : En cas de disqualification, l'étudiant pénalisé perd la totalité de ses points. Son adversaire ne peut pas marquer plus de 1000 pts par pénalité, mais ces 1000 pts peuvent s'additionner aux points marqués par avantages. Lorsque tori chute seul en effectuant une attaque, sans action de projection de uke, aucun point n'est attribué. Le perdant marque également ses points.
Arbitrage	L'arbitrage sera effectué par les étudiants. Bien entendu, cette phase fera partie intégrante de l'évaluation. Cependant, l'enseignant reste le garant du bon déroulement du combat et des valeurs des projections et immobilisation pour l'évaluation.

Les étudiants sont placés dans un niveau fixant une fourchette de note. La note est ensuite affinée en fonction du classement, des scores obtenus et du niveau d'opposition au sein de la poule.

GRILLE DE NIVEAU JUDO						
PROFIL	Saisie, garde, Posture	Équilibre	Déplacement et distance	Système d'attaque	Système de défense	NRJ
1 L'émotif Le timoré 0 à 4	Les mains baladeuses Perdu Ne saisit pas, pose les mains sur l'adversaire, souvent bras tendus.	Individuel Est centré sur son équilibre ou chute seul	Le peureux fuyard Au secours !!! Recule, fuit le contact. Très peu de déplacement ou se fait déplacer sans résister	Le peureux passif N'attaque presque jamais N'utilise que le bas du corps pour attaquer sans mettre l'adversaire en danger	Le peureux perdu Se laisse saisir Craint l'opposition Subit les actions de son adversaire Ne combat pas et va tout seul au sol (se laisse faire)	Peu d'engagement
2 Le forcené 3 à 8	Saisit le judogi avec force de manière inefficace (souvent aux 2 épaules, bout de bras, Loin), Corps incliné vers l'avant, fesses en arrière Pas d'ouverture du kumi kata	Individuel Reste équilibré coute que coute Garde le plus souvent les 2 pieds au sol Prend des informations au niveau des pieds de l'adversaire	Loin de moi Très faible et de manière saltatoire Haut sur ses appuis, croise les jambes Résiste Reste à distance de l'adversaire pour empêcher les attaques	Goliath... Au Sol ou debout : S'obstine dans un type d'action, qq soit les AR de l'adversaire Cherche à coller l'adversaire en force, sans faire réagir, en restant de face. Attaques directes, souvent à contresens	Le bloqueur à tout prix Repousse bras tendus, S'agite sans efficacité Ne cherche pas à reprendre l'initiative	S'épuise rapidement Explosif dans ses actions
3 Le réactif (opportuniste) 7 à 12	L'ouvreur Colle, pèse mais perd le contrôle au cours de l'action Droit La saisie n'est pas toujours coordonnée aux déplacements.	De couple S'intéresse à l'équilibre de l'autre pour l'exploiter Commence à accepter de se déséquilibrer pour attaquer	Vient par là Se déplace pour se protéger Peut adapter ses placements et déplacements Commence à déplacer pour pouvoir attaquer (Tire, pousse, tourne) Stt avarr Apparition de déplacements circulaires Pas glissés	Au sol : Le teneurretourneur Debout : L'opportuniste occasionnel Utilise les réactions de l'adversaire et mais parfois à contretemps. Privilégie 1ou2 techniques de projection avarr Redouble parfois	L'esquiveur compétent Esquive ou bloque l'attaque une fois la prise effectuée (réagit) et cherche à contretemps même s'il n'y a pas ou peu de remplacement	Trouve des temps de relâchement
4 Le provocateur	Coordinné 23 types de saisie différentes	De couple Abaisse son CdG Cherche à déstabiliser son adversaire Se déséquilibre pour attaquer	Par ici et par là Se déplace et cherche à déplacer pour construire son attaque Nombreux, pas glissés et rasants	Debout et au sol : Le stéréotypé efficace Ses attaques se spécialisent Cherche à se créer des opportunités, Repr oduction de séquences d'actions (score) Reste gêné face à un adversaire atypique	Cherche à reprendre l'initiative en exploitant essentiellement les erreurs de son adversaire	Termine son combat mais encore avec difficulté et manque de lucidité
5 Le stratège 11 à 14	Prend le temps de contrôler l'adversaire avant de lancer une action offensive ou défensive.	De couple en interaction Ses actions	Attends tu vas voir Ne croise plus les jambes	...David + enchaîne, combine, feinte. L'attaque s'enrichit autour du « spécial »	Anticipe l'attaque, utilise le hara (ventre) Esquive ou bloque pour contreattaquer	Est capable de gérer le combat lorsqu'il mène et

	Utilise les pieds et les mains pour effectuer ces contrôles Fait lâcher les saisies adverses gênantes		Apparition de rupture, d'accélération Cherche à laisser l'adversaire à une distance de combat optimale pour attaquer et défendre	Dispose de solutions techniques pour toutes les postures défensives de son adversaire		lorsqu'il est mené
6 Le compétiteur tacticien 12 à 16	Construit son kumi kata en fonction de l'adversaire (= Diversité) Ouvre de manière explosive Exploite toutes les saisies de l'adversaire. Fait tjs lâcher les saisies dangereuses	De couple en interaction	Dispose d'une motricité spécifique au sol lui permettant de se placer et de se déplacer rapidement à genoux, sur les fesses, sur le dos, etc.	Dispose de solutions technicotactiques diverses, précises et parfois complexes, quelle que soit son orientation par rapport à l'adversaire Fait preuve d'une grande précision	Idem + Provoque les fautes de l'adversaire Ne laisse pas l'adversaire le mettre en danger	Repousse ses limites

Évaluation en régime dérogatoire

Les étudiant(e)s sont convoqué(e)s en fin de semestre pour passer une épreuve de yaku soku geiko ainsi qu'un combat au sol. Ils ne sont pas soumis au contrôle sur 4 points et obtiennent donc une note de pratique sur 20 points. Le contrôle terminal écrit se déroule dans les mêmes conditions que pour le régime normal.

Attention, si les principes et règles de sécurité ne sont pas respectés, l'enseignant pourra intervenir à tout moment pour arrêter l'épreuve (principe de précaution). Ce qui induira un 0/20.

Évaluation de rattrapage

Il n'est pas prévu de rattrapage pratique. Le rattrapage sera passé uniquement à l'écrit.

Bibliographie

Judo

Augé (J), Lavie (F) et Meuley (P), Judo : une pédagogie du savoircombattre, « De l'école ... aux associations », Paris, éditions Revue EPS, 2002, 174 p

Cadière (R) et Trilles (F), Judo : Analyse et propositions pour la pratique de son enseignement, Paris, éditions Revue EPS, 1998, 171 p

Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA), Direction de l'enseignement et du perfectionnement, La méthode française d'enseignement du judojujitsu, 1989.

Inogaï (T), Habersetzer (R), Judo pratique, Paris, éd. Amphora, 1986

Thabot (D), Judo optimal, Paris, éditions ACTIO, 1995, 95 p

BF

Lales C. (2006) "Bien comprendre la Savate boxe française pour mieux l'enseigner". EDITION CHIRON.

Legrain P. (1998) « Boxe française. Apprentissage et enseignement ». Revue E.P.S.

Classeur « Memento Formation » Edition, FFSBF&DA..

Barbouchi M. (2007) La boxe scolaire Revue EP.S n°325 MaiJuin

Sites Internet :

<http://www.canalinsep.fr> rubrique judo et BF

<http://www.ffjda.com>

<http://www.ffsavate.com/accueil.html>

<http://eps.accreteil.fr/sites/lutte/co/lutte.htm>

<http://eps.accreteil.fr/sites/bf/co/bf.html>

Exemple de sujet

Cf banque de sujet des années précédentes

Bibliographie :

Augé J, Lavie F et Meuley P, (2002) Judo : une pédagogie du savoircombattre, « De l'école ... aux associations », Paris, éditions Revue EPS, 174p

- Bellard S, (2006) « Évaluation : quand le quantitatif révèle le qualitatif », revue EPS n° 321, p.3135
- Barbot A, « Une conception de la transposition didactique en judo en EPS », revue Contrepied n° 1, EPS : quelles références culturelles ? mai 1997
- Brousse M, « La technique ou l'ordre du combat », in Techniques sportives et éducation physique, Dossier EPS n° 19, Paris, Éditions Revue EP.S et AEEPS, 1994, p. 8089.
- Brousse M, « Enseignement du judo et EPS », in Revue EPS n° 228, marsavril 1991, p. 3741.
- Cadiere R et TRILLES F, (1998) Judo : Analyse et propositions pour la pratique de son enseignement, Paris, éditions Revue EPS, 171 p.
- Calmet M, « duosduels », revue EP.S n° 239, 1993, p. 6467
- Canvel A, (2000) La projection, approche fonctionnelle et implications didactiques, in Revue EPS n° 282, marsavril, p. 5963.
- Eichelbrenner D. (1990), *50 jeux de lutte*, Paris, Éditions Revue EPS.
- Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA), Direction de l'enseignement et du perfectionnement (1989) *La méthode française d'enseignement du judojujitsu*.
- Imine Y. (2009) « Judo Vers une « pédagogie de la découverte guidée ». Cahier 12 ans et plus. Revue EPS n° 33, p.35
- Inogaï T, Habersetzer R. (1986), *Judo pratique*, Paris, éd. Amphora,
- Loyer F. (2003) Passeport judo, Préparer l'oral 3 CAPEPS, Paris, éd Revue EPS, p.73127
- Mery B. (2001) « Situations d'apprentissage au sol », in revue EPS n° 292, p.2732
- Mery B. (2002) « Situations d'apprentissage debout », in revue EPS n° 297 p.1721.
- Thabot D. (1995) *Judo optimal*, Paris, éditions ACTIO, 95 p.
- Terrisse A. (2000) (sous la direction de), *Recherches en Sports de combat et en Arts Martiaux, État des lieux*, Paris, éditions revue EPS, 306 p.
- Terrisse A, (1991) « Sports de combat : Pour un enseignement « dialectique », revue EPS n° 229

ECUE 16.2 Rugby

Nombre ECTS : 2

Volume horaire : 8 CM 24 h TD (18 heures de pratique et 4 x 1 h 30 de théorie)

Caractéristiques communes aux sports collectifs :

L'atteinte de la cible adverse et la protection de sa propre cible, dans le cadre de l'interaction entre deux groupes restreints engagés dans un affrontement codifié, pour conquérir une balle et marquer.

Compétences visées :

- maîtriser l'alternance et la combinaison de formes de jeu offensif pour instaurer un déséquilibre dans le rapport de force (combattre/éviter, jeu à la main/jeu au pied, jeu direct/jeu indirect) ;
- s'organiser seul ou à plusieurs pour progresser vers la cible adverse et marquer ;
- s'organiser seul ou à plusieurs pour protéger sa cible et récupérer le ballon, en utilisant avec efficacité des techniques défensives (interception, plaquage, blocage, arrachage...) ;
- sélectionner des informations sous pression temporelle et physique pour prendre des décisions pertinentes (de passes, dribbles, tirs, de soutien, de temporisation, d'accélération...) ;
- respecter, comprendre et faire appliquer les règles essentielles du jeu pratiqué.

Démarche d'enseignement

Confronter l'étudiant à des situations qui rencontrent la logique interne de l'activité, et lui permettre de résoudre les problèmes fondamentaux.

Les cours feront le lien entre les savoirs pratiques, les savoirs technologiques sur l'APSA utiles à l'action, et les supports scientifiques permettant d'analyser et comprendre l'évolution et la mise en œuvre des " techniques ".

Pratique

- favoriser le jeu à effectif réduit, augmenter la quantité de pratique, dynamiser le jeu et en clarifier les attentes ;
- privilégier le jeu en opposition à travers des situations de résolution de problèmes liées au rapport de force ;
- engager l'étudiant dans des alternatives de choix relatives à la lecture du jeu ;
- Au cours du semestre, les étudiants pourront tenir des rôles différents : joueur, observateur, arbitre.

Théorie

Les contenus porteront sur :

- l'évolution socio-historique de l'activité et logique du règlement ;
- la modélisation du rapport d'opposition ;
- la pensée stratégique et tactique ;
- l'analyse de l'activité technique.

Les connaissances développées dans les CM scientifiques de L 1 et L 2 seront sollicitées et/ou illustrées dans cet enseignement. Par ailleurs il s'agira de sensibiliser les étudiants à une démarche de construction des situations d'apprentissage. Identifier par exemple les différents paramètres constitutifs d'une situation : cible, ballon, partenaires, adversaires, règles.

Matériel ou tenue spécifique nécessaire : Crampons moulés ou chaussures de tennis (semelles plates), vieux pantalon de survêtement ou short, protège-dents. Maillot fourni en échange d'un chèque de caution restitué en fin de cycle.

Évaluation**Modalités d'évaluation pour le régime normal**

CC1 : 20 % Co-intervention (sur un thème de séances ciblés en fonction d'objectifs techniques et tactiques – Cf continuum de formation)

CC2 : 40 % évaluation écrite (sujet d'une heure)

CC3 : 40 % pratique avec différents niveaux de compétences techniques et tactiques

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire

CC2 : 60 % évaluation écrite (sujet d'une heure)

CC3 : 40 % pratique avec différents niveaux de compétences techniques et tactiques

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage

Contrôle terminal 100 % écrit 1 h

Cadre général de l'évaluation pratique

Type d'épreuve	Critères d'évaluation	Niveau d'exigence
Tournoi. Opposition non mixte à 10 x10 dans la mesure du possible, sur un terrain de 80 m x 45 m. 2 matches de 15', en jouant à deux postes différents. Coup d'envoi en drop, et jeu au pied autorisé (offensif court, ou défensif à 5 m de sa ligne d'essai). Remarque : l'épreuve pratique dans le cadre du menu d'APSA consistera à des situations d'opposition aménagées en fonction des caractéristiques des étudiants et notamment du nombre de filles et de garçons.	Chaque étudiant est observé en tant que porteur de ballon, non porteur en attaque et défenseur. La note de maîtrise d'exécution consiste à situer les étudiants dans l'un des niveaux de jeu présentés ci-dessous. Elle est relativisée par la performance individuelle lors des épreuves, en classant les joueurs au sein des niveaux.	La moyenne correspond au niveau 3

NIVEAUX	COMPORTEMENTS CARACTÉRISTIQUES	NOTE
NIVEAU 1 Débutants Jeu groupé anarchique et succession d'actions individuelles	<p>PDB</p> <p>Satellites ayant de l'appréhension : se débarrassent du ballon dès qu'ils le reçoivent, pas de progression voire recul sous la menace adverse. Fonceurs, ballon devant, tête en avant ; agressivité non contrôlée pour quelques-uns. Courses latérales de contournement, réception/transmission à l'arrêt.</p> <p>NP</p> <p>Les satellites se placent souvent à l'opposé du ballon lors des lancements de jeu, font des courses d'accompagnement (parfois devant le PDB ou rarement à distance de passe), et gravitent autour de la grappe (spectateurs). Les autres font des courses dans le sillage du PDB mais souvent hors de portée de passe; ils participent peu aux luttes collectives pour pousser ou arracher le ballon.</p> <p>Défenseur</p> <p>Satellites évitent le contact en défense. Les autres agrippent le PDB aux épaules ou attrapent le maillot.</p>	0 à 2
NIVEAU 2 Débrouillés Jeu en relais et regroupement organisé	<p>PDB</p> <p>Avance sans vitesse, ou court en travers, ou s'enferme dans un mur de défenseurs. Conserve le ballon au contact, mais ne peut le libérer. La passe freine ou désoriente le mouvement (s'arrête pour transmettre vers l'arrière quand il est pris, passes en cloche et lentes ou explosives).</p> <p>NP</p> <p>Courses de soutien dans l'axe du porteur, à distance de passe ; reçoit peu de ballons. Se positionne en périphérie du regroupement, sans se lier vraiment, en poussant avec les mains ou de profil avec les épaules, corps droit. Certains luttent au cœur du regroupement.</p> <p>Défenseur :</p> <p>Ceinturent en restant debout (bloquent) ; récupèrent des ballons libres ou arrachent dans les bras.</p>	3 à 5
NIVEAU 3 Initiés Double logique combattre / éviter	<p>PDB</p> <p>Privilégie un type de jeu (alterne bons et mauvais choix). Avance ou fait avancer l'équipe : la course s'inscrit dans le mouvement vers la cible adverse, passe quand il est pris pour assurer les relais, ralentit pour contrôler/passer. Conserve le ballon : percute en protégeant son ballon et libère vers les partenaires en se tournant quand il est pris (debout ou au sol).</p> <p>NP</p> <p>Adapte sa course à celle du PDB en offrant un soutien à hauteur (relais), avec réception du ballon en mouvement ; soutient pour conserver le ballon en poussant et en engageant la face et les épaules dans les luttes collectives.</p> <p>Défenseur</p> <p>Arrache le ballon dans les bras, ceinture et met au sol, début de plaquage.</p>	6 à 8
NIVEAU 4 Confirmés Utilisation des trois formes de jeu Et phases de conquête à effectif réduit	<p>PDB</p> <p>Reconnait le type de défense préétablie et choisit une forme de jeu adaptée : s'engage dans un espace libre; percute (passe-percussion ou percussion-passe) ; fixe à distance (court dans l'axe, dose sa vitesse de course , la passe assure la continuité du mouvement) ; commence à botter. Perçoit et négocie les surnombres.</p> <p>NP</p> <p>Choisit ses trajets de soutien en fonction du placement défensif et de la course du PDB : soutien au près, dans l'axe ou latéralement (choix individuels p/r à des situations de jeu bien identifiées) ; adapte sa vitesse pour recevoir et transmettre en mouvement. Assure son rôle dans les phases de conquête. Actions de poussée efficaces dans les regroupements (fait avancer l'équipe ou gagner la ballon), ou est disponible à côté du regroupement.</p> <p>Défenseur</p>	9 à 11

NIVEAUX	COMPORTEMENTS CARACTÉRISTIQUES	NOTE
	Plaquages en subissant l'impact. S'intègre à la structuration du premier rideau défensif (ligne qui monte ensemble)	
NIVEAU 5 Experts scolaires Alternance et continuité du jeu de mouvement (TVF) et phases de conquête	PDB Perçoit les placements défensifs en cours d'action et s'adapte en jouant sur les points faibles. Crée de l'incertitude pour la défense (crée des surnombres, varie ses actions, organise des combinaisons sur les phases de lancement...) et crée des déséquilibres dans le RF. Utilise des passes variées (au contact, longues et vissées...) et le jeu au pied (court par-dessus le rideau défensif pour récupérer le ballon, ou dégagement défensif).	12 à 14
	NP Polyvalence de rôle et placement intégré dans l'action offensive avec une répartition dans l'espace ou au ballon. Déblayages efficaces et sécuritaires.	
	Défenseur Plaque et récupère le ballon (ou le joueur le plus proche récupère) ; s'intègre dans la montée défensive en coordonnant ses actions avec ses partenaires sur le premier rideau (vitesse, placement, orientation), ou en assurant une couverture en 2 ^e rideau.	
NIVEAU 6 Spécialiste de club de bon niveau	Conduites caractéristiques d'une pratique de club depuis plusieurs années, équivalente à un bon niveau national jeunes (Reichel) ou fédérale 2 voire plus. Assure la continuité du jeu de mouvement (bons choix, maîtrise des 3 formes de jeu, soutien adapté), et maîtrise le travail au poste (ex. conquêtes, combat pour les avants, coups d'envoi...). Création d'incertitude (combinaisons tactiques, création de surnombres ...). Placages offensifs.	15 à 16

Exemples de sujets :

Sujet 1

Analysez les techniques de passe et de jeu au pied offensif employées à l'heure actuelle dans le rugby de haut niveau, en précisant l'intérêt tactique de leur utilisation par les joueurs.

Vous proposerez une situation d'apprentissage avec des élèves ayant une vingtaine d'heures de pratique effective pour améliorer l'une de ces techniques au choix, en mettant en valeur l'utilisation des lois de l'exercice définies par René Deleplace en 1979.

Sujet 2

Montrez comment l'évolution historique des règles du jeu et des techniques individuelles et collectives depuis le 19^e siècle, illustre la permanence du dilemme suivant : préserver le combat et protéger les joueurs.

Illustrez vos propos par des exemples précis, et argumentez.

Bibliographie :

- Bouthier, D. (2007). *Le rugby*, Que sais-je ?
- Conquet, P. (1994). *Les fondamentaux du rugby moderne*, Vigot.
- Collinet, S., Nérin, J.Y. (2003). *Rugby « De l'école aux associations »*, éd Revue EPS.
- Darras, J. (2006). « *Planète ovale* » : un projet en trois mi-temps, EPS, 321, 26-29.
- Deleplace, R. (1979). *Rugby total, rugby de mouvement*, Ed. Revue EPS. (réédité).
- Éloi, S., Uhlrich, G. (2001). *Contribution à la caractérisation des sports collectifs : les exemples du volley-ball et du rugby*, STAPS, 56, 109-125.
- Gimenez, A., Quilis, A. (1990). *Le rugby : une pratique sociale, un objet culturel et un moyen de formation pour l'éducation physique de tous les enfants*, Éducation physique et didactique des APS, AEEPS.
- Gros, P.F. (2006). *Les débuts du rugby scolaire en France*, EPS, 321, 22-25.
- Mouchet, A. (2000), *Combattre ou éviter ?*, EPS, 285
- Sarthou J.J. (1997)., *À la conquête du rugby*, PUF.
- Villepreux, P. (1993). *Formation au rugby de mouvement*, Cepaduès.

ECUE 16.3 Natation

Nombre ECTS : 2

Volume horaire : 18 h TD et 9 h CM

Compétences visées :

- gérer son potentiel énergétique en anaérobie lactique sur une épreuve de 100 m crawl ;
- maîtrise technique du sauvetage (mention *Éducation et Motricité* uniquement).

Contenu des cours :

La logique d'enseignement s'appuie sur la natation, activité de performance, et le sauvetage (*mention Éducation et Motricité*), en référence aux pratiques fédérales. L'enjeu fondamental de la natation sportive consiste à gérer son potentiel pour optimiser sa performance, en référence aux techniques de nage et de virage réglementairement définies.

Quelle que soit la nage, des problèmes fondamentaux devront être résolus :

Construire des appuis efficaces

Se déséquilibrer et s'équilibrer

Contrôler sa respiration et s'immerger

Fournir une intensité maximale et la contrôler

Ces problèmes se posent souvent sous forme d'exigences contradictoires. Ils demandent de construire des solutions motrices de plus en plus élaborées, spécifiques à chaque nage et à la pratique du sauvetage.

Matériel ou tenue spécifique nécessaire :

Maillot et bonnet de bain obligatoire, lunettes de natation conseillées.

ÉVALUATION**Modalités d'évaluation pour le régime normal :****Contrôle continu 100%.****Modalités d'évaluation pour les étudiants en régime dérogatoire**

Pratique natation 40% (note sur 20 points)

Contrôle continu écrit CC2

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage

Contrôle terminal 100 % écrit 1 h**Précisions :**

Contrôle continu uniquement (100% CC) :

Pratique physique 40%

Contrôles théoriques 60% (CC1 30% et CC2 30%)

Le contrôle continu portera exclusivement sur la partie natation

CC1 : Épreuve de connaissance de la réglementation de la natation sportive (sous forme de QCM)

Les points principaux de la réglementation des nages doivent être connus et maîtrisés. Le sujet renverra à une interrogation directe sur ces points.

CC2 : Épreuve écrite relative à l'intervention

Contrôle écrit d'1 h. Le sujet renvoie à l'analyse d'un problème que le nageur rencontre. Elle sera fondée sur l'ensemble des connaissances techniques et scientifiques en relation avec les propriétés du milieu aquatique. Les situations d'apprentissage proposent des contenus d'enseignement en cohérence avec la précédente analyse.

CC3 : Épreuve pratique de 100 m crawl

Objectif visé : apprendre à gérer son entraînement afin de réaliser une performance sur un 100 m crawl.

La note est attribuée selon le barème joint.

Le règlement est le suivant :

La distance de 100m est à nager continuellement en CRAWL Le crawl est défini comme une nage ventrale alternée, avec un retour aérien des bras.

Les voies respiratoires sont immergées la plupart du temps.

L'inspiration est réalisée durant un coup de bras au maximum.

Au virage, une seule inspiration est autorisée.

Dans le respect du règlement de la FINA, la règle du " un départ " sera appliquée.

Le non-respect de ce règlement entrainera la division de la note la note sur 20 par 2

Évaluation de la pratique (note ramenée sur 14 points)**Barème 100m crawl**

	Garçons	Filles	
NOTE	100 m	100 m	NOTE
20	1'02,8	1'08,7	20
19	1'04,7	1'10,8	19

	Garçons	Filles	
NOTE	100 m	100 m	NOTE
18	1'06,7	1.13	18
17	1'08,7	1'15,2	17
16	1'10,8	1'17,5	16
15	1'13,0	1'19,8	15
14	1'15,2	1'22,3	14
13	1'17,5	1'24,8	13
12	1'19,8	1'27,3	12
11	1'22,3	1.30	11
10	1'24,8	1'32,7	10
09	1'27,3	1'35,5	09
08	1'30,0	1'38,4	08
07	1'32,7	1'41,4	07
06	1'35,5	1'44,6	06
05	1'37,0	1'46,1	05
04	1'38,4	1'47,7	04
03	1'39,9	1'49,3	03
02	1'41,4	1'51,0	02
01	1'42,9	1'52,7	01
00	1'43,4	1'54,4	00

Évaluation de la maîtrise d'exécution (6 points)

Retrait de points de pénalité sur un « capital maîtrise » de 6 points :

- Départ : départ non réglementaire -2 pts / Coulée non réalisée -1 pts
- Virages : absence de coulée -2pts / coulée trop courte -1 pt
- Respiration : respiration non aquatique (avec phases d'inspiration longue) -2 pts

Exemples de sujets :

- Comment l'évolution de la natation s'opère-t-elle au cours du siècle précédent ?
- Donner les raisons pour lesquelles il faut nager à allure régulière, quelle que soit la distance parcourue.
- Après avoir expliqué sur quel processus énergétique se réalise un 100 m, vous construirez une série pour travailler cette filière énergétique. (Il faut au préalable donner le temps de votre nageur).
- Après avoir expliqué les principes à respecter pour construire une série, vous analyserez les difficultés et vous proposerez une situation d'apprentissage pour améliorer le nageur suivant : Sa performance sur 100 m brasse est de 1'20" il part en 35" et revient en 45".
- Vous expliquerez ce qui caractérise chacune des différentes périodes de l'histoire de l'enseignement de la natation.

Bibliographie :

- D. CHOLLET, Natation sportive -Approche scientifique. Éditions Vigot
- D. CHOLLET, Nager un crawl performant, Amphora
- N. GAL , Savoir nager. Une pédagogie de la natation. " De L'école aux associations ". Revue EPS
- Pelayo P., Maillard D., Rozier D., Chollet D. Natation au collège et au lycée. " De L'école aux associations ". Revue EPS
- L'ensemble des articles parus dans la revue EPS, concernant les activités aquatiques et la natation

Semestre 4

UE 17 : Maitriser les outils de communication

ECUE 17.1 : Anglais

Nombre ECTS :

Volume horaire : 18 h TD

[Mêmes modalités de travail qu'au premier semestre](#)

Évaluation

Modalités d'évaluation pour le régime normal

Contrôle continu 1 50 % : une compréhension écrite et une expression écrite

Contrôle continu 2 50 % : une compréhension orale et une expression orale

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire

Contrôle terminal 100 % oral

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage

Contrôle terminal 100 % oral

UE 18 : Analyser et développer une argumentation avec esprit critique

ECUE 18.1 Option d'ouverture ou FFSU

Nombre ECTS :

Volume horaire : 24 h TD

Généralités

Afin de compléter votre parcours de formation et de vous ouvrir à un domaine culturel de votre choix, vous êtes amenés à choisir un enseignement optionnel parmi une liste proposée à l'ensemble des étudiants de l'université Paris Est Créteil. Cette liste est consultable sur le site www.u-pec.fr/ et un fascicule est disponible à la scolarité. Cette option libre est également appelée " option B " ou encore « option université ».

Les attentes, exigences et modalités d'évaluation dépendent de chaque option, mais votre investissement peut être estimé au minimum à une vingtaine d'heures.

Particularités pour les étudiants en STAPS : l'option FFSU

Les étudiants STAPS peuvent valider la pratique d'une activité dans le cadre de l'Association Sportive en tant qu'option libre et conserver cette option de L1 à L3. Dans ce cas, même si l'enseignement est validé au semestre 2, ils doivent impérativement **s'inscrire en début d'année universitaire à la FFSU**. L'engagement associatif dès le premier semestre constitue une condition sélective pour pouvoir choisir cette option.

L'option FFSU est soumise aux mêmes règles d'assiduité que les TD. L'étudiant a donc droit à 2 absences injustifiées par semestre au maximum.

En concertation avec l'enseignant responsable de l'option, un étudiant blessé peut demander à être évalué sur son implication en tant qu'arbitre ou entraîneur assistant par exemple. Dans ce cas, une présence assidue est également requise.

S'ils ne choisissent pas l'option FFSU, les étudiants STAPS peuvent s'orienter vers la liste proposée par l'université, mais **n'ont pas accès aux options Sport du SUAPS**.

Particularités pour le régime dérogatoire

Si vous choisissez l'option FFSU, votre présence assidue est obligatoire. Si vous ne pouvez pas être présent, ne choisissez pas cette option.

Attention : toutes les options ne sont pas ouvertes au régime dérogatoire, notamment celles qui sont évaluées en contrôle continu.

Particularités pour les athlètes de haut niveau

Si vous choisissez l'option FFSU, votre présence aux cours n'est pas obligatoire. En revanche, vous devez impérativement participer aux compétitions universitaires vous concernant, en concertation avec l'enseignant responsable de l'option

ECUE 18.2 : Analyse des pratiques via le numérique

ECTS :

Volume horaire : 12 h TD

Compétences visées :

Familiarisation avec l'anatomie fonctionnelle (description de gestes sportifs en utilisant un vocabulaire approprié). Initiation à la biomécanique, rappel des notions de bases des mathématiques et de la physique (cours préparatoire pour l'enseignement de « biomécanique du mouvement » en L2). Description des aspects biomécaniques et neurophysiologiques liés à la posture, l'équilibre et la locomotion.

Compétences visées

- Construire des outils méthodologiques (cadre) pour observer l'activité :
 - Outil d'observation de l'activité de l'élève,
 - Outil d'observation de l'action (une technique) de l'élève ;
- Mobiliser et exploiter des connaissances au service d'une analyse :
 - Analyser les données pour déterminer le profil de l'individu en action et cibler l'obstacle prioritaire et l'objectif de transformation,
 - Analyser les données pour identifier les contenus technico-tactique qui font défaut lors de la réalisation d'une action et cibler ce que l'élève doit transformer ;
- Apprendre à rédiger une réponse :
 - Rédiger en suivant un plan d'écriture (méthodologie).

Dans la continuité des cours dispensés dans les technologies des APSA, la méthodologie de l'observation est structurée autour du groupement d'activité auquel il appartient. Les étudiants peuvent choisir l'APSA support pour leur travail de conceptualisation et d'observation.

Évaluation 100 % CC

L'évaluation porte sur l'APSA choisi lors de l'enseignement.

L'étudiant devra, à l'aide d'une grille d'observation critériée, analyser le comportement moteur d'un sportif en situation.

Exemple de sujet : Judo**Analyse de l'activité**

À partir d'un outil d'observation que vous présenterez et justifierez (connaissances théoriques), analyser le niveau du judokas « x » lors du randori de 2min30 en vue de dégager son profil ainsi que l'obstacle prioritaire. 10 pts

Analyse de l'action

À partir d'un outil d'observation que vous présenterez et justifierez (connaissances théoriques), analyser la qualité de l'enchaînement de la judokate « x » lors de l'action qui débute a « y » ... et se termine à « z ». 10 pts

Exemple de sujet : Danse**Analyse de l'activité**

À partir d'un outil d'observation que vous présenterez et justifierez (connaissances théoriques), analyser le niveau du groupe de danseurs « x » lors de cette représentation de 2mn en vue de dégager son profil ainsi que l'obstacle prioritaire. 10 pts

Quelle est la dominante thématique de cet extrait et Construire, remplir un outil d'observation (critère) qui vous permettra de justifier du niveau en présence. /8pts

Quelles sont les chorégraphies étudiées en cours relevant de la même dominante et qui seraient un niveau égal ou supérieur possible à celui que vous venez de visionner. Justifier. /2pts

UE 19 : Agir en tant qu'acteur responsable au sein d'une organisation

ECUE 19.1 : Stage 40 h

Nombre ECTS : 3

Volume horaire : 6h TD

Objectifs du stage pré-professionnel en L2 STAPS option management du sport :

« Créer dès la seconde année d'études supérieures un réseau individuel et professionnel, qui en addition des diplômes universitaires, augmentera le potentiel de professionnalisation / d'insertion des étudiants ».

L'objectif principal du stage pré-professionnel est de permettre à l'étudiant de s'initier au milieu professionnel dans le cadre du management sportif, en participant aux missions de la structure qui l'accueille.

Les missions confiées à l'étudiant sont liées aux activités de la structure d'accueil. Elles peuvent s'attacher :

- à la **gestion** — participation à la planification des séances d'un club sportif, gestion des bénévoles lors de l'organisation d'une compétition sportive, organisation du séjour d'une équipe en compétition,
- au **marketing** — participation à une étude sur les attentes sportives d'une population, participation à l'élaboration de nouveaux services sportifs (stages, activités),
- à la **communication externe ou interne** — participation à une campagne de promotion, participation à la mise en place de nouveaux modes de communication interne,
- à la **gestion des ressources humaines** — participation à la définition des postes et/ou des fonctions, participation à une campagne de recrutement,
- à l'**étude du fonctionnement de la structure** — participation à un bilan sur les taux de fréquentation des équipements sportifs d'une collectivité locale, participation au bilan des activités proposées dans un établissement sportif...

À partir de l'expérience vécue et des informations recueillies, l'étudiant doit rédiger un rapport de stage d'une vingtaine de pages. Chaque étudiant choisit selon la(es) mission(s) qui lui ont été confiée(s), les aspects qu'il souhaite développer dans son rapport. Le tuteur peut intervenir dans ce choix en orientant l'étudiant. Ce rapport fait l'objet d'une soutenance à laquelle le tuteur peut assister s'il le désire.

Ce stage pré-professionnel d'une **durée minimale de 40 heures** doit se dérouler, sauf exception, **entre mi-octobre 2021 et début avril**, soit de façon fractionnée, soit de façon groupée (vacances universitaire). Si ce stage s'étale sur une période supérieure à 2 mois consécutifs, il doit faire l'objet d'une gratification due à compter du premier jour de stage — sauf si ce stage se déroule dans la fonction publique hospitalière ou territoriale. **Le rapport devra être remis à la date prévue au planning universitaire.**

Les étudiants ont le statut d'étudiant en formation professionnelle. Avant le début du stage, une convention est signée entre l'établissement d'accueil et l'Université Paris Est Créteil. Le département STAPS désigne pour chaque étudiant un « référent stage » que le tuteur peut contacter pour des renseignements complémentaires concernant le stage ou la formation au management du sport de l'Université Paris Est Créteil, ou encore en cas de problème lors du stage — voir les coordonnées ci-dessus. Le tuteur, responsable de l'étudiant, s'engage, à remplir la fiche d'évaluation du stage validant ce dernier.

CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES – écriture du rapport de stage

Noter au jour le jour, durant la réalisation du stage, tous les éléments utiles à l'écriture du rapport, tels que :

- Les missions ;
- Les points positifs et négatifs ;
- Les modes de management employés ;
- Les types d'organisations employés ;
- Des faits particuliers...

EXIGENCES DE FORME

Page de garde : Doivent apparaître : nom/prénom, titre, année, diplôme, université, groupe.

Normes de présentation : Texte justifié, pages numérotées, police Times 12, interligne 1,5, parties numérotées et hiérarchisées.

Références / source/données : Doivent être indiquées suivant les normes de présentation (note de bas de page en Times 10, interligne simple) et de manière complète.

Tableaux / Graphiques : Présentation : numérotation des tableaux et graphiques + titres + sources des données + légendes.

Annexes : Pagination des annexes dans la continuité du mémoire, numérotation des annexes, indiquer leur présence dans le sommaire.

Citations : Présentation : présence de « » + note de bas de page avec références complètes (avec n° de page(s)). Forme à respecter identique à la bibliographie.

Sommaire : Précision : présence des seuls titres principaux, indication des numéros de page au début du mémoire.

Table des matières : Indication des numéros des pages ; exhaustivité : présence de la totalité des niveaux de titres à la fin du mémoire.

Rédaction : Syntaxe correcte, vocabulaire adapté et précis, correction de l'orthographe, de la grammaire et des accents.

Volume (à titre indicatif) : 20 pages environ — ce volume peut être dépassé si besoin est — à condition de ne pas faire du remplissage. Il peut être légèrement inférieur si la qualité du contenu reste présente.

Le principe dominant est la sobriété : éviter les titres en couleur, les polices compliquées, les encadrements, l'incrustation de photos à but illustratif, et toutes les fantaisies de ce type...

EXIGENCES DE FOND

« *Esprit* » du rapport de stage :

En partant d'une expérience de management être capable d'exposer la(es) mission(s) réalisée(s) et de dresser un bilan sommaire.

Construction du mémoire : Être capable de mettre en place un plan simple mais cohérent en articulant les différentes parties de manière logique.

Un résumé du rapport de stage est présenté en langue anglaise, en préface de l'introduction. 200 mots maximum, articulé en paragraphes reprenant les items vus ci-dessus (diagnostique, objectifs, moyens, stratégie, évaluation). Compte pour 4 points sur 20.

Introduction : Doit comprendre au minimum une contextualisation du stage et une annonce du plan.

Développement : Chaque partie du mémoire doit comporter une introduction et une conclusion partielle (transition) et être articulée avec les autres parties.

3 parties :

1. Présentation de la structure*;
2. Description de la (des) mission(s) réalisée(s) par l'étudiant :
présentation chronologique des actions réalisées,
description et justification des actions réalisées ;
3. Bilan/analyse (même élémentaire) :
bilan sur votre (vos) mission(s),
proposition de solutions aux éventuels problèmes rencontrés.

Conclusion : Doit reprendre de façon concise les grandes parties du travail.

Annexes : Ne sont pas obligatoires, doivent apporter, si besoin est, des informations complémentaires à celles réunies dans le développement.

* La première partie du rapport de stage correspond à la présentation de la structure c à d :

- statut juridique de la structure — association, entreprise gérée en nom propre, société, service public... ;
- mode d'administration de la structure avec notamment la présentation de l'organigramme en respectant l'anonymat des personnes (mettez uniquement des initiales), seules les fonctions sont intéressantes et les liens hiérarchiques ; il est important d'indiquer les statuts des personnes intervenant dans l'organigramme (salarié, élu, bénévole, contractuel, fonctionnaire...) ;
- missions et activités de la structure : que « produit » cette structure et comment le « produit —elle » ;
- évolution de la structure — éventuellement date de création, développement s'il s'agit d'une association ou d'une société ;
- volume d'activité — par exemple, nombre de licenciés s'il s'agit d'une association sportive et description de la population des licenciés (junior, sénior, compétition, loisir...), nombre de manifestations organisées dans l'année, etc.

Lorsque les informations concernant la présentation de la structure d'accueil proviennent d'un document officiel, d'un site, d'une brochure, d'un entretien...vous devez impérativement préciser les références exactes de vos sources en respectant les normes universitaires détaillées ci-dessus.

Bibliographie et notes de bas de page : respect impératif des normes

a) Présentation :

Les références doivent être classées : soit par ordre alphabétique des NOMS d'auteurs (et pas des prénoms, attention), soit selon un classement thématique (et dans ce cas, les références doivent également être classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs au sein des sous-parties).

Si plusieurs références d'un même auteur apparaissent dans votre bibliographie, il faut les classer par ordre chronologique (de la plus ancienne à la plus récente).

Ouvrage :

BOURDIEU Pierre, La distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Minuit, 1979.

Article :

POLLAK Michel, « La planification des sciences sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, Juin 1976, p. 105-121.

Site Internet :

En plus de l'adresse, indiquer l'intitulé du site, le titre du document, l'auteur (si indiqué) ainsi que la date de consultation du site.

b) Que mettre dans la bibliographie ?

Rassemblez en bibliographie tous les ouvrages, articles et sites Internet cités dans le rapport de stage, même si leurs références sont déjà indiquées en note de bas de page.

DÉROULEMENT DE LA SOUTENANCE

Durée de la soutenance : 20 minutes

- 10 minutes pour présenter les éléments les plus significatifs de votre travail — durant cet exposé, le jury vous laisse parler sans intervenir. Vous pouvez vous aider d'un support écrit si vous le désirez.
- 10 minutes d'entretien avec le jury — celui-ci aura lu préalablement votre document écrit — ; l'enjeu de cet entretien est d'expliquer le déroulement de(s) la mission(s) que vous avez assurée(s), de tester votre connaissance du milieu et d'évaluer votre capacité à porter un regard critique sur votre expérience.

UE 20 : Mobiliser les concepts scientifiques relatifs à la motricité

ECUE 20.1 : Diététique et nutrition

Nombre ECTS : 3

Volume horaire : 18 h CM et 3 h TD

Compétences visées :

L'objectif de cet enseignement est d'appréhender l'importance de la nutrition d'une façon générale pour la santé et plus particulièrement chez le sportif.

Contenu :

Diététique du Sportif

Les dépenses énergétiques de l'organisme

- Les différents nutriments de l'alimentation : rôles et structures des différents nutriments énergétiques, vitamines et minéraux
- Apports nutritionnels, régulation pondérale et composition corporelle

Le système digestif

- Anatomie, physiologie et fonctions du système digestif)

Équilibre hydrominéral

- Pertes hydrominérales et exercice physique. Hydratation et réhydratation avant, pendant et après exercice. Effets d'une déshydratation. Hydratation du sportif

Apports ergogéniques

- Définitions, Acides aminés et dérivés, Autres substances

Aliments fonctionnels

- Antioxydants alimentaires et pratique sportive. Microflore gastro-intestinale et pratique sportive. Produits végétaux, glucides fermentescibles et biodisponibilité des minéraux. Autres aliments fonctionnels

Sport et substances ergogéniques

- Les agents physiologiques, les substances hormonales, les agents pharmacologiques, les agents nutritionnelles

Évaluation

Modalités d'évaluation pour le régime normal

Contrôle continu 50 % : écrit 1 h

Contrôle terminal 50 % : écrit 2 h

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire

Contrôle terminal 100 % : écrit 2 h

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage

Contrôle terminal 100 % : écrit 2 h

Exemple de sujet

La ration alimentaire nous apporte les nutriments qui nous permettent de vivre et d'être en bonne santé. Après avoir évoqué l'ensemble de ces nutriments, décrivez et expliquez leurs rôles lors de l'exercice physique.

Bibliographie :

Boisseau N. Nutrition et bioénergétique du sportif. Ed. Masson

McArdle W. D., Katch F. I. et Katch V. L. Nutrition et performances sportives. Ed. De boeck

Marieb Biologie humaine. Principes d'anatomie et de Physiologie. Ed. Pearson Éducation

ECUE 20.2 : Biomécanique du mouvement

Nombre ECTS : 3

Volume horaire : 18 CM et 6 h TD

Compétences visées

Décrire et comprendre le mouvement à l'aide de notions de base de mécanique appliquées au corps humain :

- distinguer les mouvements de l'ensemble du corps et de ses parties ;
- construire une rigueur d'analyse ;
- permettre une approche qualitative (description des phénomènes) et quantitative (résolution de problèmes simples) du mouvement en situation et du geste sportif.

Contenu des cours :

Les cours magistraux consistent à aborder les bases théoriques et méthodologiques de l'analyse du mouvement, en s'appuyant sur l'utilisation des concepts de mécanique appliquée au mouvement du corps humain : Rappel des bases mécaniques et mathématiques

- Référentiels, éléments de géométrie vectorielle, trigonométrie...
- Lois de la mécanique classique

Équilibre statique

- Forces, moments de force
- Résolution de cas caractéristiques (ex. maintien segmentaire...)

Approche cinématique du mouvement

- Déplacement, vitesse, accélération
- Analyse de mouvements caractéristiques (ex. trajectoires du centre de gravité d'un corps...)

Approche dynamique du mouvement

- Principe fondamental de la dynamique, mouvements de translation et de rotation
- Forces de réaction du sol et accélération
- Impulsions, quantités de mouvement, moment cinétique
- Lectures de courbes (ex. saut en extension sur plateforme de forces...)

Approche énergétique du mouvement

- Travail, puissance, énergie cinétique, énergie potentielle

Les travaux dirigés permettent aux étudiants de mettre en pratique les concepts et exemples abordés en cours sur des applications et cas concrets d'analyse du mouvement.

Matériel nécessaire :

Feuilles, stylos, règle graduée, calculatrice (pour opérations et fonctions trigonométriques classiques : sin, cos, tan...)

Évaluation

Modalités d'évaluation pour le régime normal

Contrôle continu 50 % : écrit 1 h

Contrôle terminal 50 % : écrit 2 h

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire

Contrôle terminal 100 % : écrit 2 h

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage

Contrôle terminal 100 % : écrit

Bibliographie :

Allard P., Dalleau G., Begon M., Blanchi J.-P. (2011) Analyse du mouvement humain par la biomécanique. 3e édition. Ed. Fides Education.

Allard P. et Blanchi J.-P. (2000) Analyse du mouvement humain par la biomécanique. 2e édition. Ed. Décarie, Vigot.

Grimshaw P. et Burden A. (2010) Biomécanique du sport et de l'exercice. Ed. De Boeck Supérieur.

Begon M., Allard P., Dalleau G. (2012) Tague ce livre de biomécanique. Ed. TheBookEdition.

Lepers R. et Martin A. (2007) Biomécanique. Collection L'essentiel en sciences du sport. Ed. Ellipses.

Van De Vorst A. (1991) Introduction à la physique. 1. Mécanique. Ed. De Boeck-Wesmael

UE 21 : Analyser l'environnement social, institutionnel et humain de la pratique des APSA

ECUE 21.1 : Interventions en santé

Nombre ECTS : 3

Volume horaire : 18 h CM

Contenu

Notre société est largement interpellée sur les problématiques de santé publique résultant de l'évolution de nos modes de vie et de travail, ainsi que sur le vieillissement de la population. Face à cette réalité, l'activité physique se présente comme la solution efficace à condition qu'elle soit adaptée aux réalités des publics. Ces nouveaux publics focalisent l'attention des traditionnels acteurs du sport, mais sont aussi à l'origine de propositions spécifiques dans différents secteurs de la vie économique et sociale. Ainsi, l'état s'efforce de jouer son rôle en impulsant et en déléguant la mise en œuvre de plan (PNNS). L'école, via l'EPS, tente de faire des adultes de demain des actifs éclairés, autonomes et responsables. Les fédérations olympiques sont toutes engagées dans des plans d'action en faveur du développement d'une pratique de loisir au service de la santé. Les fédérations non compétitives ou affinitaires affinent leur projet afin de se démarquer de la concurrence et conquérir de nouveaux adhérents. Le secteur privé adapte également ses offres pour gagner des parts de marché, des sociétés spécialisées dans la santé et le bien être investissent le monde de l'entreprise. Les propositions en direction des EHPAD se développent un peu partout.

L'enseignement dont il est question ici, a vocation à présenter dans un premier temps les différentes catégories d'offres :

- La loi santé 2015. Le PNNS et le rôle de l'état via le CNDS et les projets des conseils départementaux (l'exemple du 94, manger mieux, bouger plus) ;
- Le médicosportsanté du CNOSF
- L'école à travers l'EPS et plus particulièrement de lycée (CP5) ;
- Les fédérations olympiques (ex athlé, aviron, tennis de table) ;
- Les fédérations affinitaires (FSGT, UFOLEP) ;
- Les fédérations spécifiques : EPGV, FF Sport pour tous ;
- Le monde de l'entreprise : Etude Goodwill, FFSE, Wellness training, Alizéum, Bewiz ;
- Le secteur privé : salles, coach ;
- Macadam training ;
- Les projets en direction des seniors : exemple judo en EHPAD.

Au-delà de ces grandes catégories, il s'agira de donner aux étudiants, des illustrations très concrètes des actions et interventions qui peuvent être réalisées. L'objectif à terme est de permettre à chacun, quel que soit son parcours de licence, de prendre conscience des compétences à acquérir et de se donner les moyens d'être opérationnel en face à face pédagogique, dans au moins un de ces secteurs.

Évaluation

Modalités d'évaluation pour le régime normal

Contrôle continu 50 % : écrit 1 h

Contrôle terminal 50 % : écrit 2 h

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire

Contrôle terminal 100 % : écrit 2 h

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage

Contrôle terminal 100 %

ECUE 21.2 : Marketing

Nombre ECTS : 3

Volume horaire : 18 h CM

Contenu

Évaluation

Modalités d'évaluation pour le régime normal

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage

UE 22 : Pratiquer et apprendre à encadrer les APSA Technologies des APSA

ECUE 22.1 : Activités de pleine nature

Nombre ECTS : 2

Volume horaire : 24 TD

Compétences

Découvrir et intégrer sur le temps d'un stage bloqué les compétences nécessaires à la pratique d'une activité de pleine nature en privilégiant les activités nautiques

Condition et déroulement du stage

Ce stage d'une semaine de pratique de pleine nature se déroulera, si l'ensemble des conditions sont réunies, à Lacanau dans le cadre d'une structure UCPA dans la 3e semaine de Mai

Vous bénéficierez de l'encadrement des enseignants, formateurs qui sont permanents sur la base. Les attentes seront de même nature que sur le « Staps » (Assiduité, contrôle pratique et théorique).

Importance de ce stage : nécessité de s'ouvrir à des pratiques de pleine nature, et d'en mesurer certains enjeux de formation. (Connaître les activités nautiques, vivre un loisir actif de manière autonome, avoir une pratique responsable dans un milieu à risque...)

Pour vous permettre de construire de réelles acquisitions vous serez sur le même type d'embarcation pendant toute la semaine.

Choix et vœux à établir parmi différentes pratiques.

- Catamaran type Hobbie Cat ;
- Planche à voile ;
- Surf.

Les conditions d'organisation seront précisées par l'équipe enseignante.

Si les conditions ne sont pas réunies, un nouveau lieu et de nouvelles activités vous seront présentés au cours de l'année universitaire.

Évaluation

Modalités d'évaluation pour le régime normal

Contrôle continu 50 % (Évaluation performative sous forme de parcours et évaluation de la maîtrise et de l'autonomie des pratiquants à travers les différentes manœuvres)

Contrôle terminal 50 % écrit 1 h (écrit pendant le stage comprenant une partie générale et une partie spécifique en fonction des activités pratiquées.)

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage

Contrôle terminal 100 % : écrit 1 h

ECUE 22.2 : MES

Nombre ECTS : 2

Volume horaire : 18 TD et 9 h CM

Compétences visées :

Contenu des cours :

Modalités d'évaluation pour le régime normal

CC1 : 20 % Co-intervention (sur un thème de séances ciblés en fonction d'objectifs techniques et tactiques
– Cf continuum de formation)

CC2 : 40 % évaluation écrite (sujet d'une heure)

CC3 : 40 % pratique avec différents niveaux de compétences techniques et tactiques

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire

CC2 : 60 % évaluation écrite (sujet d'une heure)

CC3 : 40 % pratique avec différents niveaux de compétences techniques et tactiques

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage

Contrôle terminal 100 % écrit 1 h

ECUE 22.3 : Organisation et montage d'un stage

Nombre ECTS : 1,33
 Volume horaire : 24 TD

Compétences visées :

L'étudiant en fin de S4 doit être en mesure d'identifier, d'évaluer et de signifier les éléments et compétences suivants, compris dans sa démarche de projet et d'organisation de stage en relation avec ses collaborateurs. Ces éléments doivent être présentés et explicités dans leur contexte de réalisation, et de conduite opérationnelle :

Quoi : ce que j'ai appris	Comment : descriptif	Comment : justificatif	Acquis de l'expérience	Compétences restant à acquérir
La gouvernance du sport – situation française et ANS				
L'actualité économique, institutionnelle et juridique				
Savoir-faire-faire				
Savoir déléguer				
Savoir s'entourer				
Savoir dire non				
Savoir qui sait				
Leadership A.				
Leadership L.F.				
Leadership D.P.				
Travailler selon un but supra-ordonné				
Travailler selon un échéancier				
Réaliser une tâche de gestion				
Réaliser une tâche de GRH				
Réaliser une tâche de communication				
Réaliser une tâche de marketing public / privé				
Réaliser une tâche de développement				
Travailler selon une démarche de projet				
Réaliser un budget				
Évaluer ma tâche – évaluer la tâche la tâche accomplie				

Contenus :

Planning des interventions

Cours	O.M. de stage
Cours 1	Déterminer des objectifs – rationalité du diagnostic : exercices
Cours 2	Déterminer des moyens – réalisme du projet et contexte maîtrisé : exercices
Cours 3	Communiquer en interne (S = solidaire) et en externe (R = rival) dans un contexte fait de limites où les stratégies multiples se cherchent des équilibres : exercices
Cours 4	Eco-Games, sport d'après (GSJ) : exercices
Cours 5	Un cas d'étude : Dune Atlantis Bali Exercices
Cours 6	Recruter – les outils et le droit du travail au service du manager. Etre dedans (manager) et dehors (stagiaire). Exemple GSJ : exercices
Évaluation	O.M. de stage : S2 conceptualisation détaillée, conduite et bilan d'un stage monté par groupe de 3 étudiants

Évaluation

Gestion de Projet + Organisation et Montage de Stage =

I - Dossier complet de stage par sous-groupes à déposer sur Eprel (voir onglet travaux) pour le 10/01; respecter les demandes des TD 1 à 4 et ouvrir en annexe sur une poursuite en lien avec le TD 5.

II - Fiches bilans des stages par sous-groupes en 1 page (Word, PowerPoint...) + annexes (n° des pages libres: justificatifs, factures, reportages photos, liens internet...). À déposer sur Eprel pour le 30/04.

Exemple : Quelques chiffres clés sur l'impact économique de l'Euro2016

<https://sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/L-EURO-2016-UNE-REUSSITE-A-TOUS-LES-NIVEAUX>

Option 1 = stage non réalisé / non réalisable :

- Réaliser 3 fiches bilans fictives de scénarios (réussite / réussite partielle / échec) avec analyse des causes et effets. Respecter les modalités demandées ci-dessus.

Option 2 = stage réalisé :

- Réaliser la fiche bilan avec analyse des causes et effets. Respecter les modalités demandées ci-dessus.

III - Tableaux individuels de compétences acquises à déposer sur Eprel pour le 30/04 (voir document Eprel Semestre 1 "les compétences attendues en L2 management - résumé attentes du cours - document évaluation stages").

IV - Tableaux de projets d'emplois individuels à déposer sur Eprel pour le 30/04 - voir TD 6. Travail en 3 étapes (« mon CV maintenant ; ma construction ; mon émancipation »). Format libre.

Modalités des soutenances orales :

Oral collectif de 10 minutes par groupe de micro-stage (5 points) ; présentation des 4 étapes des travaux et bilans.

Oral individuel de 5 minutes (15 points) ; présentation individuelle des acquis de compétences, pré-connaissance du milieu (management du sport) et perspectives liées à ce micro-projet.

Mise en œuvre et modalités =

1) oral de groupe, présentant le projet, des éléments clés de ses échecs/réussites, des acquisitions de compétences de chacun des membres, et rôles de chacun dans l'organisation de groupe.

10 minutes au total : tous types de supports autorisés.

- présentation des 4 étapes (1= diagnostic + objectif > 2= moyens > 3= stratégies + organisation temporelle + communication / marketing > 4= outils d'évaluation prévus).
- présentation des travaux et bilans (réels ou fictifs).

Cet oral collectif s'organisera de la façon suivante : 7 à 8 minutes de présentation du groupe, sans intervention de la part du jury. S'en suivront une à trois questions ou échanges avec le jury.

2) oral individuel permettant d'échanger sur les spécificités des acquisitions/réussites/échecs individuels, en lien avec le tableau de compétences, et des projections en lien avec le bilan individuel (projet de développement vers une carrière professionnelle).

5 minutes (10 max) par étudiant - individuel. Pas d'intervention des autres collègues.

Présentation individuelle des acquis de compétences, pré-connaissance du milieu (management du sport) et perspectives liées à ce micro-projet.

L'étudiant devra présenter les éléments demandés ci-dessus (point 2) en 3 minutes ; S'en suivront une à trois questions ou échanges avec le jury.

Modalités d'évaluation pour le régime normal = 100% CC

Modalités d'évaluation pour le régime dérogatoire = 100%CT

Modalités d'évaluation pour la session de rattrapage = 100%CT